

*Administration du pétrole—Loi*

Des députés de l'opposition officielle parlent de cet aspect de notre politique comme étant du socialisme. Il importe, à mon sens, de souligner que ce n'en est pas, qu'il s'agit plutôt d'un plan de développement du secteur public, dont l'objectif premier est d'encourager les investisseurs canadiens à s'intéresser davantage au pétrole et au gaz, non pas l'État, mais les investisseurs privés, à s'en tailler un plus gros morceau, et ils seront incités à le faire. Aucun autre pays n'en a certes besoin autant que nous. On les encourage à étendre leurs activités dans la mesure de leur participation canadienne.

Le NPD est très ambivalent sur la question du capitalisme. Je me souviens que David Lewis, l'ancien chef de ce parti, affirmait souvent à la Chambre qu'il n'y avait pas de différence entre un capitaliste canadien et un capitaliste multinational et qu'un capitaliste était un capitaliste. Il existe une différence fondamentale entre l'idéologie socialiste et la nôtre. Nous attachons beaucoup d'importance à la participation canadienne et au contrôle de notre économie et le nouveau programme énergétique national offre des incitations très nouvelles et très réelles, lesquelles je n'en doute pas un instant, assureront une plus grande participation canadienne à notre industrie du pétrole et du gaz. Peut-être que le NPD a évolué quelque peu depuis que David Lewis a quitté la Chambre.

**M. Waddell:** C'est ce qu'il disait en 1964.

**M. Kaplan:** Le député affirme que c'était en 1964. Je l'ai entendu moi-même le répéter à la Chambre et aussi en bien d'autres occasions. C'est là une distinction importante qui sépare nos deux partis. Pour nous, la participation canadienne et la maîtrise de notre industrie sont des objectifs fondamentaux, des objectifs que vient favoriser le programme énergétique national. Quand on parle de possibilités de participation, un des trois volets du budget et du plan énergétique, cela signifie la possibilité pour les Canadiens de jouer un rôle plus actif dans cet important secteur.

Monsieur l'Orateur, je vois que mon temps est presque terminé. Je voudrais signaler que Petro-Canada est également une création libérale. Petro-Canada est une société qui appartient à l'État, qui est prête à prendre des risques et à s'associer aux entreprises privées quand l'aide gouvernementale est essentielle pour assurer la viabilité d'un projet et pour faciliter le développement de nos richesses naturelles. En somme, tout capitaliste, même un capitaliste canadien, a le choix du pays où il veut exercer. Si les perspectives ne sont pas brillantes au Canada, le capitaliste pourra aller s'installer ailleurs. Mais Petro-Canada ne l'envisage pas ainsi. Elle a le mandat et la tâche de s'occuper de nos intérêts quels qu'ils soient, de s'assurer que les ressources des Canadiens sont mises à profit. C'est une optique tout à fait différente de celle que pourrait avoir un capitaliste. C'est notamment pour cette raison que nous avons besoin de Petro-Canada et c'est pour cela que le gouvernement continuera d'appuyer cette société, et même d'élargir son rôle.

Je tenais à parler aussi de la façon dont les habitants de l'Ontario envisagent les démarches faites par le gouvernement de Terre-Neuve pour obtenir la compétence constitutionnelle à l'égard des richesses naturelles au large des côtes de la province. Nous sommes tous au courant des aspects juridiques de cette question. Ceux-ci ont déjà été réglés. Ces richesses naturelles relèvent de la compétence du gouvernement fédéral parce que le territoire au large des côtes ne faisait pas partie

de la colonie. Tout cela est très clair. Par ailleurs, en ce qui concerne les avantages économiques découlant de ces richesses naturelles, les Ontariens reconnaissent que les habitants de Terre-Neuve devraient en profiter et que si l'on découvre des gisements importants dont tout le pays peut profiter, Terre-Neuve devrait être la première servie. Cependant, vu que l'Alberta possède déjà la compétence juridique relativement à ses propres richesses naturelles et peut dire au reste des Canadiens de s'adresser ailleurs, d'accepter ses conditions ou de se passer de ce qu'elle pourrait leur fournir, les habitants de ma région du Canada ne peuvent faire autrement que se demander s'il est sage de permettre à Terre-Neuve de faire la même chose puisqu'elle ne peut pas le faire pour l'instant.

Le problème ne s'est pas posé pour les conservateurs l'année dernière parce qu'ils ne voient pas les choses de la même façon que les habitants de ma province. Selon nous, vu que la Constitution accorde de tels pouvoirs à l'Alberta et que celle-ci s'en sert, nous ne devrions pas aggraver nos problèmes nationaux en acceptant de donner les mêmes pouvoirs à Terre-Neuve. Cela ne veut pas dire que les habitants de Terre-Neuve ne devraient pas recevoir les avantages économiques qui découlent de leurs richesses naturelles. Je pense que la plupart des habitants de ma région accepteraient volontiers non seulement que Terre-Neuve soit la première à profiter des gisements découverts au large de ses côtes, mais aussi qu'elle en tire en priorité des avantages considérables. Si l'Alberta peut tirer des avantages supplémentaires de propriétés qui relèvent de sa compétence selon la constitution, Terre-Neuve devrait pouvoir faire la même chose, du moins en ce qui concerne les avantages économiques. Selon nous, nous aggraverions les problèmes de survie du Canada en accordant à un premier ministre provincial qui ne peut pas le faire maintenant le pouvoir que possède déjà l'Alberta de cesser d'approvisionner le reste du pays.

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt comme d'habitude les propos tenus par le solliciteur général (M. Kaplan) cet après-midi. Il a fait une déclaration qui m'a porté à me demander si lui et moi ainsi que bon nombre de Canadiens, habitons le même pays. Il est impossible que nous lisions les mêmes journaux et que nous voyagions dans les mêmes régions du pays. Il a déclaré essentiellement que tout le monde profitait du programme énergétique national du gouvernement, les provinces, les consommateurs et le gouvernement fédéral. Si ce que dit le ministre est vrai, alors environ la moitié du pays, disons la moitié géographique sinon la moitié démographique, doit se tromper. Une grande partie du pays, surtout l'Ouest, ne croit pas que le programme énergétique national du gouvernement profite à tout le monde. Les sociétés pétrolières canadiennes, et non les multinationales, ont dit aux députés de mon parti—et je suppose aussi aux députés d'en face—qu'à cause du programme énergétique dont nous discutons cet après-midi, certaines d'entre elles peuvent aller à la ruine; les derricks quitteront le Canada et nous perdrons des emplois et du matériel. Je doute fort que le ministre ait raison, mais si c'est le cas, ces sociétés doivent se tromper. Sincèrement, je ne le crois pas. La déclaration du ministre illustre bien le problème qui se pose, l'incapacité de communiquer et de se comprendre les uns les autres ou d'une région à l'autre. Connaissant le solliciteur général comme je le connais, je ne crois pas qu'il ait fait une déclaration absolument fautive étant donné qu'il a conscience du sentiment de